

La Bouteille de la Nouvelle-Orléans
NOUVELLES-ORLÉANS
MÉRIDIONAL MATIN, 19 AVRIL.
DEPECHE S
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABELLE
Nouvelles Européennes.

FRANCE.
Paris. 18.—L'insurrection algérienne est partie. Les troupes françaises ont été vaincues à Sétif. Le gouvernement espagnol a protesté énergiquement contre les événements qui se passent en Algérie.

ITALIE.
Rome. 18.—Les négociations entre le Vatican et Madrid sont suspendues. Le gouvernement espagnol a refusé d'accepter la Concordat de 1851, exigent la reconnaissance de l'unité religieuse.

ANGLETERRE.
Londres. 18.—La Bourse, hier, et celle de Paris ont été plus fermes. Les cours ont augmenté de 1/2 à 1/4 de point.

ESPAGNE.
Madrid. 18.—Le parti de Victoria, parti de San Francisco, paraît maintenant vaincu. Le corps de capitaine Jones a été tué.

TRINIDAD.
Caracas. 18.—Une dépêche d'Alexandrie, hier, dit que les troupes turques ont été vaincues dans la bataille de El Tebe.

ALGERIE.
Alger. 18.—Le général de la division de la région de Constantine a été nommé gouverneur de l'Algérie.

ESPAGNE.
Madrid. 18.—Le général de la division de la région de Séville a été nommé gouverneur de l'Espagne.

ESPAGNE.
Madrid. 18.—Le général de la division de la région de Valence a été nommé gouverneur de l'Espagne.

ESPAGNE.
Madrid. 18.—Le général de la division de la région de Catalogne a été nommé gouverneur de l'Espagne.

ESPAGNE.
Madrid. 18.—Le général de la division de la région de Castille a été nommé gouverneur de l'Espagne.

ESPAGNE.
Madrid. 18.—Le général de la division de la région de Murcie a été nommé gouverneur de l'Espagne.

ESPAGNE.
Madrid. 18.—Le général de la division de la région de Valence a été nommé gouverneur de l'Espagne.

ESPAGNE.
Madrid. 18.—Le général de la division de la région de Catalogne a été nommé gouverneur de l'Espagne.

ESPAGNE.
Madrid. 18.—Le général de la division de la région de Castille a été nommé gouverneur de l'Espagne.

ESPAGNE.
Madrid. 18.—Le général de la division de la région de Murcie a été nommé gouverneur de l'Espagne.

ESPAGNE.
Madrid. 18.—Le général de la division de la région de Valence a été nommé gouverneur de l'Espagne.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Président n'a pas encore reçu de réponse de son secrétaire général Babcock à la demande de sa démission.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

WASHINGTON.
Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

Washington, 18.—Le Sénat a adopté la loi sur le droit de vote des femmes.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

BOURSE AUX BESTIAUX
Arrivée. Vende. Stock.
Bœufs. 100. 100. 100.
Moutons. 200. 200. 200.
Porcs. 50. 50. 50.

Prix des bestiaux.
Bœuf. 1.00.
Mouton. 0.80.
Porc. 0.60.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.
Price of the Paper - Single copies, Five cents.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

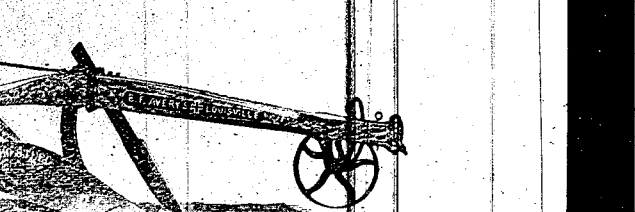
THE NEW ORLEANS BEE.
DOUGLAS & LLOYD, PUBLISHERS.
OFFICE - No. 71, CHATEAUX.
TERMS.
Rate of subscription - Daily, per annum, \$10; half-yearly, \$5; quarterly, \$3.

B. F. AVERY & SONS,

LOUISVILLE, KENTUCKY.

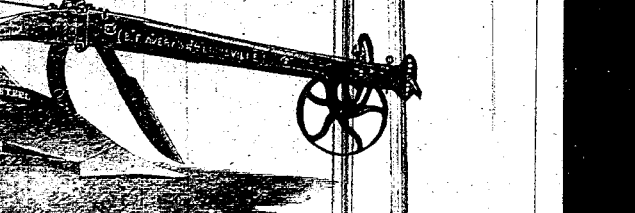
CHARRUES LÉGÈRES,

POUR TERRES À CANNES À SUCRE.



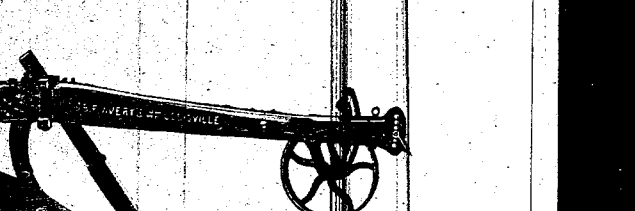
CHARRUE No 60-0, POUR TERRES À SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 9 POUÇES.

La réputation de ces charrues s'étend de plus en plus parmi les grands planteurs sucriers.



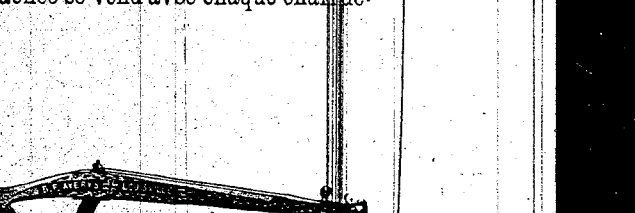
CHARRUE No 70-0 POUR TERRES À SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 10 POUÇES.

1. Pour la légèreté.
2. Pour la durée.
3. Pour la beauté du modèle.
4. Pour les matériaux et le travail elles ne le cèdent à aucune des Charrues employées actuellement.



CHARRUE No 80-0 POUR TERRES À SUCRE, TRANCHANT EN ACIER DE 11 POUÇES.

1. Les parties sont toutes renouvelables.
2. Les extra se vendent à bas prix.
3. Les oreilles sont du meilleur acier, très polies et une seule ne peut pas les couper.
4. Un extra ou pointe détachée se vend avec chaque charrue.



CHARRUE No C. O., TRANCHANT EN ACIER DE 8 1/2-2 POUÇES S.

C'est une magnifique charrue pour le nettoyage et la culture en général.



CHARRUE No D. O. TRANCHANT EN ACIER DE 9 1/2 POUÇES.

Aussi bonne pour la culture que la No C, mais destinée à une terre plus légère et exigeant un plus fort attelage.

Ces charrues et ces extra se vendent, à la Nlle-Orléans, par STAFFER, MACREADY & CO., A. BALDWIN & CO.

ESSAI DE CHARRUES.
On peut essayer ces charrues, n'importe quand, s'adressant au Capt. J. ABBOTT, aux soins du City Hotel, Nlle-Orléans. Le capitaine en fera toujours un plaisir d'en démontrer la supériorité.